

Organisation des Suisses de l'étranger

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **35 (2008)**

Heft 5

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

86^e Congrès des Suisses de l'étranger à Fribourg

«Revue Suisse»: protestation contre la coupure budgétaire

Lors du Congrès des Suisses de l'étranger, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a plaidé en faveur d'une Suisse ouverte, d'une société responsable et respectueuse des minorités. Sujet de la rencontre: chances et risques de la libre circulation des personnes. La veille, le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) s'est opposé à l'amputation du budget de la «Revue Suisse» prévue par la Confédération et a invité les cantons à accélérer l'introduction du vote électronique.

En 2001, à la suite de son discours du 1^{er} août pour les Suisses de l'étranger, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger fit retentir des cors des Alpes contemporains au lieu des traditionnelles cloches des églises, ce qui a soulevé des protestations dans le monde entier. «Là, j'ai pensé que les Suisses de l'étranger étaient des Suisses particulièrement conservateurs.» Il aurait eu des doutes en lisant que le congrès abordait la question «Suisse sans frontières?». «Chaque enfant peut d'abord dire «non», ce n'est qu'ensuite qu'il apprend «maman», «papa», «auto». Les frontières définissent l'identité non seulement des personnes, mais aussi des communautés.» Toutefois, il n'existerait «aucun pays ni individu de par le monde qui soit totalement autonome. La dépendance mutuelle est une évidence. Nous ne pouvons pas produire nous-mêmes notre saucisse nationale de façon autonome.» Moritz Leuenberger a rappelé l'arrêt de l'importation de boyaux de bœuf brésiliens. «Les boyaux de bœuf d'Uruguay, d'Argentine et du Paraguay ont mis fin à la crise nationale du cervelas.» La veille, le Conseil des Suisses de l'étranger s'était prononcé en faveur de l'extension de la libre circulation des personnes à la Roumanie et à la Bulgarie. Moritz Leuenberger s'en est montré ravi et est confiant dans le fait que la majorité des Suisses et Suisses de l'étranger votera aussi pour cet élargissement. Le discours de Moritz Leuenberger a mis officiellement le point final au Congrès des Suisses

de l'étranger à Fribourg. Auparavant, les participantes et participants se sont rencontrés lors d'ateliers et d'un forum de discussion avec des politiciens où ils ont pu évoquer les chances et risques des relations bilatérales de la Suisse avec l'UE.

Le «Parlement de la 5^e Suisse» s'oppose à l'amputation du budget de la «Revue Suisse» prévue par la Confédération. En même temps, il encourage les cantons à accélérer l'introduction du vote électronique pour les Suisses de l'étranger.

Pour donner du poids à ses demandes, le Conseil des Suisses de l'étranger a adopté deux résolutions à Fribourg. La première, prise à l'unanimité, proteste contre la limitation future de l'envoi postal de la «Revue Suisse». La seconde concerne une ancienne revendication du conseil, à savoir l'introduction au plus tôt du vote électronique lors des élections et des votations.

Actuellement, la «Revue Suisse» dispose d'un budget de 1,8 million de francs. Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) désire réduire ces moyens d'un demi-million des 2009. Comme 70% du budget du journal sont englobés par les frais d'expédition, de l'avis du DFAE, la revue ne devrait donc être encore envoyée qu'aux personnes qui la demandent explicitement en version papier. Tous les autres intéressés la recevraient par e-mail, ce qui serait plus économique.

Le point capital n'est autre que les destinataires qui ne réagissent pas à l'opération de commande prévue. Ils ne recevraient plus la «Revue Suisse». Jacques-Simon Eggly, président de l'Organisation des Suisses de l'étranger, a riposté en déclarant que cela serait «contraire au principe selon lequel tous les Suisses de l'étranger ont le droit de recevoir des informations, qu'ils soient ou non intéressés». Il a qualifié de fondamentalement «paradoxal» le fait qu'«alors que la communauté des Suisses de l'étranger augmente, on veut diminuer

les ressources de l'OSE!». Et a rappelé la fermeture des consulats en Europe et le futur incertain des écoles suisses à l'étranger. Les frais de la «Revue Suisse» auraient par ailleurs déjà été réduits de 300 000 francs. «Nous ne sommes pas non plus contre une version électronique, mais seuls ceux qui la demandent expressément devraient la recevoir.»

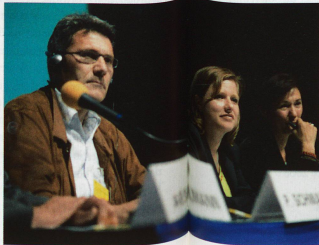
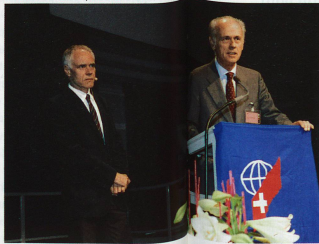
Au cours de la discussion, plusieurs orateurs ont qualifié la «Revue Suisse» d'«institution» et de «lien très important entre les Suisses de l'étranger et leur patrie». Tous nos concitoyens de l'étranger ne disposent pas d'une connexion Internet et un journal imprimé est lu par tous les membres de la famille, tels sont les autres arguments.

Jacques-Simon Eggly a enfin exprimé son espoir qu'il ait encore «de l'espace pour des discussions avec le DFAE». Si tel n'est pas le cas, ce sera «une bataille au Parlement». Il a par ailleurs repéré un «esprit positif» après les explications du vice-chancelier de la Confédération, Thomas Helbling, et du chancelier du canton de Neuchâtel, Jean-Marie Reber, sur la situation du vote électronique pour les Suisses de l'étranger.

Thomas Helbling a indiqué que les cantons qui souhaitent réaliser des essais pilotes avec le vote électronique ont maintenant jusqu'au 30 juin 2009 pour harmoniser leurs registres électoraux pour les Suisses de l'étranger. La Confédération salue l'introduction du vote électronique, la balle est maintenant dans le camp des cantons.

Jean-Marie Reber a rendu compte des expériences dans le canton de Neuchâtel, un des trois cantons suisses à avoir déjà expérimenté le vote électronique. Le 1^{er} juin, Neuchâtel a effectué un essai avec la participation, pour la première fois, des Suisses de l'étranger. Du point de vue de la technique et de la participation, l'essai a été très concluant: 10% des votants par voie électronique étaient des Suisses de l'étranger.

Le prochain Congrès des Suisses de l'étranger aura lieu du 7 au 9 août 2009 à Lucerne.



Élections au Conseil des Suisses de l'étranger

Au cours des prochains mois, le Conseil des Suisses de l'étranger sera renouvelé pour la législature 2009-2013. La répartition des sièges a été révisée en avril dernier. Plus de pays qu'auparavant disposent désormais d'un droit fixe à un siège. La distinction entre délégués et suppléants a donc disparu. Tous les délégués auront à l'avenir le même statut. Le mandat individuel s'en trouve réévalué.

Qui a droit à un siège au Conseil des Suisses de l'étranger? Chaque communauté suisse ayant au moins 1000 membres inscrits a droit à un siège. Les sièges restants sont ensuite répartis entre les pays qui comptent la plus grande communauté suisse.

Qui élit les membres du Conseil? Toutes les Suisses et tous les Suisses inscrits, qui vivent dans un pays qui a droit à un siège, peuvent participer au renouvellement du Conseil comme candidats ou comme électeurs et ce, soit via les clubs suisses et leurs organisations fraternelles, soit – si ces sociétés n'existent pas – via l'OSE.

Qui peut se porter candidat? Tous les citoyens suisses à l'étranger peuvent se porter candidats ou proposer des candidats.

Qui organise les élections? À travers cette revue, l'OSE annonce le renouvellement du CSE à travers le monde. Les instances responsables des élections sont cependant les organisations fraternelles et clubs ayant le droit de vote.

Comment nos compatriotes de l'étranger sont-ils informés de leur droit de vote? Via la «Revue Suisse». Vous trouvez

des plus amples informations sur notre site www.aso.ch. Tous les clubs et les organisations fraternelles qui disposent du droit de vote sont contactés directement par l'OSE.

Quand ont lieu les élections? Entre l'automne 2008 et l'été 2009. Le 7 août 2009, le Conseil nouvellement élu se réunira à Lucerne pour sa assemblée constituante.

AJAS: conseil en cas de formation en Suisse

Nombre de jeunes Suisses et Suisses de l'étranger décident chaque année d'entamer une formation dans leur pays d'origine. Pour eux, l'intégration dans le système de formation suisse n'est pas toujours facile, soit parce que leurs connaissances linguistiques sont insuffisantes, soit parce que leur formation préalable n'est pas reconnue, soit parce qu'ils ignorent les nombreuses possibilités de formation.

L'Association pour l'encouragement de l'instruction des jeunes Suisses et Suisses de l'étranger (AJAS) soutient et conseille les jeunes Suisses et Suisses de l'étranger pour toutes les questions relatives à la formation en Suisse et peut s'occuper de leur situation particulière.

En 2007, l'AJAS a répondu à plus de 700 demandes provenant du monde entier. Ces demandes concernaient en premier lieu le financement de la formation, venant ensuite les questions générales à propos d'une formation en Suisse. En 2007, l'AJAS a géré environ 120 dossiers de bourse de jeunes Suisses et Suisses de l'étranger auprès de leurs cantons d'origine et a octroyé de nombreuses allocations d'étu-

des en complément aux bourses cantonales. La représentation des intérêts des jeunes Suisses de l'étranger constitue également une part importante du travail de l'AJAS. Vous trouverez de plus amples informations sur les activités de l'association et les impressions de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger en cours de formation en Suisse dans notre dernier rapport annuel, que vous pouvez commander auprès de l'AJAS ou consulter sur Internet sur le site www.ajas.ch.

Les services de l'AJAS sont gratuits et ne pourraient pas être offerts sans le soutien financier de tiers. Les activités de l'AJAS sont en majeure partie financées par des aides de la Confédération. L'association peut cependant aussi compter sur le soutien privé d'entreprises et de fondations ou de particuliers. Cette année, l'AJAS a ainsi été soutenue par un don considérable de la Fondation Jacobs. Grâce à cette aide, l'AJAS a pu publier à nouveau son dépliant et maintenir ses services dans une étendue constante. À ce stade, nous souhaitons remercier de tout cœur la Fondation Jacobs et tous les autres sponsors, donateurs et mécènes. Si vous voulez vous aussi soutenir l'association et son activité de conseil, contactez-nous à l'adresse ci-dessous. L'AJAS et les jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger en cours de formation en Suisse vous sont reconnaissants pour votre aide.

AJAS
Tél. +41 31 356 61 04
Fax +41 31 356 61 01
E-mail: ajas@aso.ch
www.ajas.ch

Expériences de vacances et séjours de formation pour les jeunes Suisses de l'étranger

Plus de 200 jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger ont passé cet été un séjour riche en expériences dans leur seconde patrie. Les participants, fort motivés, ont porté toute leur attention sur la Suisse, ont noué des contacts avec des Suisses de l'étranger et du pays et sont rentrés chez eux la tête pleine de souvenirs. L'OSE se réjouit de rencontrer de nouveaux et d'anciens visages lors des prochains programmes d'hiver.

Le programme d'été de l'OSE a débuté avec l'atelier sur l'Euro 2008. Les Suisses de l'étranger ont vécu de très près le plus grand événement footballistique que la Suisse ait jamais connu.

Les participants des cours de langues à Berne, Zurich, Lausanne et Fribourg ont profité de l'occasion pour approfondir leurs connaissances d'une langue nationale suisse. Dans le cadre du Congrès des Suisses de l'étranger, un groupe s'est occupé de la position de la Suisse en Europe. Tous ces jeunes étaient hébergés dans des familles d'accueil pendant leur séjour.

Les traditionnels camps d'été ont également connu un franc succès. Deux groupes de 60 jeunes originaires de plus de 25 pays se sont rencontrés à Flumserberg. Outre une offre sportive variée, des excursions et des ateliers créatifs, la rencontre avec la Suisse et d'autres Suisses de l'étranger provenant du monde entier a tenu le devant de la scène.

Pour la première fois, un groupe s'est rassemblé en août lors d'un camp d'été organisé en

collaboration avec une association féminine d'utilité publique. À Saas Balen dans le Valais, les jeunes ont rénové des sentiers de promenade et des routes de montagne, des terrains de sport et des aires de jeux.

L'offre d'hiver de l'OSE –

Inscris-toi dès maintenant!

L'OSE souhaiterait offrir des souvenirs de Suisse à encore plus de jeunes. Le programme de l'hiver 2008/09 donne la possibilité de pratiquer des sports d'hiver dans des régions de vacances renommées de Suisse.

Camp de ski de Nouvel An à Lantsch / Lenz (GR)

(15–25 ans)
26.12.08–4.1.09

Semaine de sports d'hiver à Wengen (BE)

(dès 18 ans)
28.2.09–7.3.09

Camp sportif de Pâques à Langwies / Arosa (GR)

(14–25 ans)
5.4.09–13.4.09

Les cours de langues auront lieu du 5 au 16 janvier 2009 à Berne et Fribourg.

Vous trouverez plus d'informations sur les offres sous la rubrique Offres du site www.aso.ch. Sur demande, l'OSE vous envoie volontiers la brochure reprenant toutes les offres pour les jeunes.

Service des jeunes

Tél: +41 31 356 61 00

youth@aso.ch, www.aso.ch

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger

Camps d'hiver 2008/2009 pour les 8–14 ans

Il y a encore des places libres dans notre camp d'hiver d'Unterwasser! Qu'ils pratiquent le ski ou le snowboard, qu'ils soient débutants ou expérimentés, dans nos camps d'hiver les enfants suisses de l'étranger âgés de 8 à 14 ans peuvent passer du bon temps!

Camps d'hiver Unterwasser (SG)

Date: du samedi 31 janvier 2009

au samedi 7 février 2009

Nombre de participants: 24

Prix: CHF 700.–

(hors location skis/snowboard)

Délai d'inscription:

15 décembre 2008

Inscription

Des réductions sont octroyées dans des cas justifiés. Vous trouverez les indications précises à propos des camps d'hiver ainsi que le formulaire d'inscription sur le site www.aso.ch (Rubrique Offres/Offres pour les enfants et les jeunes/Camps et offres). Sur simple demande, nous pouvons également vous envoyer notre brochure d'information par la poste.

ORGANISATION DES SUISSES DE L'ÉTRANGER

Nos services:

- Service juridique
- Service des jeunes
- AJAS Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger
- CESE Comité pour Ecoles suisses à l'étranger
- FESE Fondation pour les enfants suisses à l'étranger

Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne
Tél. +41 31 356 61 00, Fax +41 31 356 61 01, www.aso.ch